



**DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**Liaison mode doux Besançon Chalezeule**

# **APPRECIATION SOMMAIRE DES DEPENSES**

## **PIECE F**

Cette pièce vise à renseigner le coût du projet y compris celui des études et des acquisitions foncières. L'enveloppe pourra être ajustée lors des études ultérieures.

La CAGB a mis en place, depuis 2010, une autorisation de programme dédiée à la réalisation de liaisons mode doux sur le territoire du Grand Besançon.

Le projet de liaison mode doux entre Besançon et Chalezeule s'inscrit dans le cadre de cette autorisation de programme. Le montant consacré à cette opération voté lors du conseil communautaire du 19 mars 2015 s'élève à 750 000 euros TTC (625 000 euros HT).

## **1. ESTIMATION DU COUT DU PROJET ET INVESTISSEMENT**

### 1.1 - Présentation synthétique des coûts

L'estimation complète du projet est estimée à **625 000 € HT** aux conditions économiques de 2015. Le coût total est décomposé de la façon suivante :

• Travaux d'infrastructures	545 000 €
• Travaux de jalonnement, de marquage et d'enrobé ponctuel	60 000 €
• Etudes diverses	10 000 €
• Acquisitions foncières	10 000 €
• <b>TOTAL :</b>	<b>625 000 €</b>

### 1.2 - Présentation détaillée de coûts

#### *1 - Etudes diverses*

Ce poste permet la réalisation des études techniques préalables ou d'expertise nécessaires à la conception du projet et à la bonne exécution des travaux (études de sol, études environnementales) ainsi qu'au dossier de déclaration d'utilité publique.

#### *2 - Travaux d'infrastructures*

Ce poste couvre l'intégralité des travaux liés à la réalisation ex-nihilo d'une infrastructure cyclable sur une longueur de 1,8 km de type voie verte de 3 m de large bordé de part et d'autre par un accotement de 50 cm de large et liés à la réalisation d'une clôture.

Il couvre également la reconstruction de 60 ml de muret en pierres sèches destinés à abriter les couleuvres et le renforcement de 170 ml de haies arbustives existantes dégradées destinées à abriter une espèce d'oiseau protégée.

#### *3 - Travaux de jalonnement, de marquage et d'enrobé ponctuel*

Ce poste couvre l'intégralité des travaux liés à la réalisation de la signalisation directionnelle et de marquage au sol ainsi que la mise en œuvre d'enrobé sur des chemins existants gravillonnés.

#### *4 - Acquisitions foncières*

Ce poste comprend les acquisitions foncières proprement dites, (estimation sommaire et globale produite par France domaine), les modifications et reconstructions de clôtures, et autres indemnités.

## **2. ESTIMATION DU COUT D'EXPLOITATION DU PROJET**

Ce coût d'exploitation, estimé à 1000 euros HT par an, comprend les réparations éventuelles de clôtures, la reprise ponctuelle du revêtement de chaussée, le balayage de la voie.